



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DE L'ESPE DE L'ACADEMIE DE POITIERS DU 4 DECEMBRE 2017

Affaire suivie par H. Desormes
PV2017.04.12
Courriel : helene.desormes@univ-poitiers.fr

ADOPTÉ

Par courrier du Président du conseil d'école et du Directeur de l'ESPE de l'académie de Poitiers en date du 24 novembre 2017, le Conseil d'école de l'ESPE de l'académie de Poitiers a été convoqué pour une réunion le lundi 4 décembre 2017.

Étaient présents :

Membres élus :

- M. Mario COTTRON directeur de l'ESPE,
- Mme Elvire DIAZ, Professeure d'Université, UFR LL , UP
- Mme Stéphanie VOLTEAU, Maître de Conférences, site ESPE de la Vienne, UP
- M. Jacques BOUCHAND, Maître de Conférences, site ESPE de la Vienne, UP
- Mme Sandrine DIEBOLT, PRAG Français, site ESPE de la Vienne UP
- M Philippe PEAUD, PRCE, ESPE, site de la Vienne
- Mme Lydie TAHO-TAZA, Biatss, site ESPE de la Vienne UP
- M. Bruno DEFEVER, IGE, site ESPE de la Vienne, UP

Représentants de l'université de Poitiers :

- M Jean-Philippe BIOLLEY, Assesseur pédagogie des Sciences Fondamentales et Appliquées
- Mme Sybille LAJUS, Assesseure pédagogie de Lettres et Langues

Personnalités extérieures :

- M Olivier HIMY, IA-IPR Lettres – Rectorat de Poitiers
- Mme Emmanuelle AURAS, Cheffe de département des formations des personnels de l'encadrement supérieur de l'enseignement supérieur et de la recherche, ESENER
- M Fabrice BIRON, MAIF
- M. Éric ESPERET, Président du CE, ancien Président de l'université de Poitiers

Étaient représentés :

- M Olivier LASSAGNE, procuration à Bruno DEFEVER
- Mme Valérie NOUVIALE, procuration à Stéphanie VOLTEAU
- Mme Carina ENEA, procuration à Sybille LAJUS
- Mme Valérie FAVIEZ-DECROIX, procuration à Éric ESPERET

Étaient excusés :

- Mlle Nayeli ALVARADO, M2 PE, ESPE, site des Deux-Sèvres
- M Laurent DESPORT, Doyen des IEN, conseiller 1^{er} degré de Mme la rectrice
- M Frédéric ROUSSEAU, Vice-Président Formation et Vie Universitaire

Membres invités permanents

- Mme Christelle POTIER, Responsable des services administratifs
- Mme Marie SOULISSE, Directrice du site des Deux-Sèvres
- Mme Hélène DESORMES, Responsable cellule d'appui au pilotage et à l'innovation de l'ESPE

ORDRE DU JOUR :

1. **Signature de la convention entre rectorat et université de Poitiers, relative à la formation universitaire des formateurs du scolaire**
2. **"Qui sont les élèves DYS ? Le numérique peut-il les aider en classe ? " Éric Lambert, projet e-FRAN DysApp**
3. **Approbation du PV du CE du 5 octobre 2017**
4. **Informations diverses**
5. **Contractualisation**
6. **Questions diverses**

Les points 1 et 2 se sont déroulés en salle 001, les membres du COSP avaient également été invités.

Avant de passer aux points suivants, le président annonce la nomination d'un nouveau membre du CE :

- Nommé par le directeur de la MAIF: Fabrice Biron, mandataire du Conseil d'administration de la MAIF, il remplace M. François Proust.

3. Approbation du procès-verbal du CE du 5 octobre 2017

PV voté à l'unanimité

4. Informations diverses (présentées par M Cottron)

M Cottron précise que ces informations diverses pointent deux volets, la recherche et les relations internationales, qui doivent nourrir notre réflexion en amont de la publication de l'appel à projet PIA3.

○ Recherche

- Une rencontre très intéressante et plutôt fructueuse a eu lieu entre Victor Millogo et le service Cardie du rectorat, représenté par Cécile Bétermin, Olivier Himy et Eric Barjolle et les collègues du CeRCA (Thierry Olive, Jean-Claude Croizet et Frédérique Autin).

Le principe d'organisation de temps dédiés à un partage des besoins du terrain et des expertises du laboratoire a été retenu. Au cours des discussions, l'ESPE est apparue comme le partenaire privilégié qui permettra l'articulation de la recherche de terrain en lien avec les laboratoires.

- La demi-journée consacrée aux doctorants est renouvelée : il s'agit de la présentation à l'ESPE de recherches conduites par des thésards des laboratoires partenaires. Elle se tiendra en janvier.

- La 4ème édition du printemps de la recherche – Prix spécial doctorants organisée par le Réseau des ESPE se tiendra les 27 et 28 mars 2018, il est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à la recherche dans le domaine de l'éducation.

o Relations internationales :

- Le Mexique :

L'ESPE de Poitiers coordonne depuis 2014 au niveau du Réseau des ESPE les mobilités des étudiants mexicains futurs professeurs et des enseignants des écoles normales mexicaines. Cette année, 10 ESPE accueillent ces 63 mexicains pour des mobilités de 3 mois.

L'ESPE de Poitiers participe aussi avec l'ESENER à la formation de cadres de l'éducation nationale du Mexique (deux promotions de 35 cadres en visite d'étude pendant 10 jours en 2016 et 2017). Les groupes sont composés de directeurs d'écoles normales et d'autorités territoriales en charge de l'éducation, formation. Ils viennent se former sur les modalités de formation des futurs enseignants, sur le travail en Réseau (ESPE/Université/rectorat), sur le pilotage et la gouvernance.

Une mission, organisée par la DREIC, vient d'être effectuée au Mexique la semaine dernière (ESPE Poitiers : Hélène Desormes, Olivier Himy et Mario Cottron, le directeur de l'ESPE de Bordeaux et celui de l'ESPE de Lille). A noter que cette mission est sans frais pour l'ESPE. L'objectif était de consolider et renforcer de manière plus systémique le partenariat. Un colloque est envisagé au 1^{er} semestre (sur les pratiques comparées, les expériences, et la recherche), un travail sur la réciprocité des mobilités, un jumelage entre 32 ESPE et 32 territoires mexicains est engagé.

S Volteau suggère de proposer une activité comparative des programmes.

E Diaz suggère de se rapprocher du CRLA Centre de recherches latino-américaines – archivos

O Himy indique que ce partenariat ouvre également des perspectives pour les échanges scolaires.

- Le Maroc :

L'AFD a octroyé un prêt de 80 millions d'euros au Maroc pour l'accompagner dans le financement de sa réforme éducative.

Une subvention de 500 000 euros, dont l'utilisation consistera en un appui technique à la mise en place de la réforme, octroyée elle aussi par l'AFD, complète ce prêt. Cet appui technique porte sur :

- Thématique n°1 : L'appui à l'amélioration de la formation initiale
- Thématique n°2 : Renforcement de l'enseignement d'une langue étrangère notamment le français et développement de sections internationales au bac
- Thématique n°3 : Appui au développement des bacs professionnels
- Thématique n°4 : Appui à la gouvernance

Le R-ESPE, le CIEP, Canopé, le CNED, la DREIC et certaines académies participent à une réponse collaborative et concertée. Le R-ESPE pourrait coordonner les thématiques 1 et 4. Un recensement est fait auprès de chacune des ESPE pour contribuer à cet appui (période 2018-2021).

- Le Sénégal :

Des accords bilatéraux ont été signés récemment entre les deux ministres de l'Education Nationale.

Une visite d'étude de M. Cottron à la demande de la DREIC, avec ESENER, CNED et Canopé est prévue pour fin décembre.

Deux priorités dans ces accords :

- la formation des enseignants et des cadres du système éducatif (une coopération structurante entre l'ESENER et le réseau des ESPE, le pilotage académique et pédagogique du système éducatif, le renforcement des compétences des enseignants de l'éducation de base (primaire et collège) en formation initiale et continue).
- une coopération en matière de numérique éducatif sera instaurée (des pratiques innovantes faisant recours au numérique dans une logique de démocratisation de l'accès à une éducation de qualité, plateforme de partage de ressources pédagogiques, adaptées aux contextes et aux besoins des enseignants sénégalais).

5. Contractualisation (présenté par M Cottron)

○ Renouvellement de l'accréditation

Une réunion de dialogue sur l'accréditation avec les directions générales des deux ministères, les présidents de l'UP et de l'ULR et la rectrice se tiendra le 6 décembre 2017. En amont, plusieurs réunions préparatoires ont été programmées (avec Mme la Rectrice le 4 décembre matin et avec le Président de l'UP le 5 décembre après-midi). Le dossier d'accréditation sera présenté au CNESER le 15 avril 2018.

- Cadrage UP

Le référentiel des tâches a été revu. La valorisation de l'accompagnement des étudiants et stagiaires pour 5 hTD comprend les actuelles missions de référent et de visite. Cette valorisation a été actée en CFVU du 23 novembre suite à un courrier argumentaire de M Cottron alors que cet accompagnement était non pris en compte dans la version initiale du coût de l'accompagnement étudiant.

- Retour des maquettes

La date de retour des maquettes à l'établissement est repoussée à début février, suite à la mise en place d'une nouvelle application AMETYS qui nécessite une formation. Le vote du CE est reporté à la prochaine séance.

Un travail sur les maquettes en concertation avec l'ULR est réel, M Cottron souligne la présence de nombreux collègues de l'ULR le 25 octobre à Niort pour une journée banalisée. M Cottron rappelle les différents groupes de travail sollicités pour l'élaboration des maquettes : au niveau interne à l'ESPE, avec les UFR, avec les collègues de l'ULR, avec les directeurs de laboratoires, le rectorat, les commissions pédagogique et scientifique.

E Diaz demande si une révision des quotités horaires est prévue par la Réseau ou par le Ministère.

M Cottron répond qu'il n'a aucune information en ce sens, le réseau ne demande pas de réduction. Il indique que deux ESPE des universités de la vague C ont déjà passé la phase de concertation avec la DGESIP, celle-ci a plutôt demandé des réductions horaires, notamment pour les alternants dès le M1.

Les arguments qui peuvent être avancés pour l'ESPE de l'Académie de Poitiers pour le maintien du volume horaire: le cadrage des deux universités est de 750h, il faut intégrer la préparation du concours mais aussi la professionnalisation des étudiants dès la 1^{ère} année puisqu'ils sont en établissement dès le début de la 2^{nde} année. Le volume horaire est de 500 heures en M1 et de 250 heures en M2 semble ainsi justifié.

JP Biolley indique que les maquettes de licence sont à 1500 heures, il a demandé pour les 2 parcours bi disciplinaires (VGSTU et physique chimie) 100h de plus de préparation soit 25h par semestre (S3 à S6) car la somme de connaissances à acquérir est considérable. Cela a

permis d'éviter de démutualiser toutes les UE de L3 et de faire des UE spécifiques de préparation au Master MEEF. Cela permet une économie financière. D'autre part, le parcours Licence physique chimie sera rattaché à 2 mentions : physique et chimie.

M Cottron précise que les 750h concernent les mono-disciplines, pour les Master bi-disciplinaires, on est à 850h.

- Offre de formation

La pré-professionnalisation en Licence

D. Févin co-pilote avec Emilie Caratini (UFR LL, en charge de la pré-professionnalisation) un groupe de travail au niveau de l'UP en charge de concevoir en L2 et L3 une pré-professionnalisation vers les MEEF. La structuration sera bientôt finalisée (l'ULR est sur le même schéma) avec 50h en option sur le S3 et S4 puis 50h dans un parcours pour le S5 et pour le S6. Sur les 50h de chaque semestre : 10h de transversal minimum, 35h maximum de disciplinaire et 10h minimum de stage (à répartir sur l'année). Le schéma sera le même quelle que soit la licence dans une perspective de continuum de formation.

La maquette MEEF 1er degré (présenté par M Soullisse, co-responsable de la mention)

Pour élaborer la maquette, l'attention a été portée sur plusieurs points :

- Diminuer le nombre d'évaluations et proposer plus de cohérence
- S'appuyer sur les zones de confort des étudiants
- Faciliter le travail des équipes pédagogiques et repenser les UE
- Equilibrer les enseignements sur les deux années

M1- S1=290h S2=277h

UE1	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES-1	Enseignements artistiques/Français/HG/ Langue vivante	98h+66h
UE2	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES-2	EPS/Maths/Sciences	82h+58h
UE3	CONSTRUCTION D'UNE IDENTITE PROFESSIONNELLE	CommPro/Cult numérique/EM/EMC/CSE/ SHSE/BEP	49h+70h
UE4	DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL REFLEXIF	Recherche/Stage/formation personnalisée/culture locale et scientifique/analyse de pratiques	61h+83h

M2 S3= 146h S4=137h

UE1	CONCEVOIR SON ENSEIGNEMENT	Didactique des disciplines/ressources numériques	63h+59h
UE2	DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL REFLEXIF	Recherche/Stage/Projet/ Analyse de pratiques/APP	43h+48h
UE3	IDENTITE PROFESSIONNELLE	CommPro/EMI/EMC/SHSE/ BEP/Ressources locales	40h+30h

Le volume horaire de M1 a été diminué de 50h au profit du M2.

Le regroupement des disciplines en M1 est plus cohérent, notamment dans les « savoirs disciplinaires et didactiques ».

En M2, les étudiants suivront les enseignements disciplinaires (UE1 S3/S4) qu'ils n'ont pas choisi lors de l'épreuve à options du CRPE.

Les enseignements sont plus équilibrés sur les 2 années.

La recherche a été insérée dans l'UE « développement professionnel réflexif »

Les UE suivront le même ordre logique en M1 et M2.

M Cottron précise que le cadrage de l'UP sur les modalités de contrôle des connaissances n'est pas encore connu.

JP Biolley indique qu'il fait partie du groupe de travail en charge de ce cadrage, les contraintes sont fortes mais quel que soit le mode d'évaluation choisi : une session de rattrapage sera obligatoire.

M Cottron rappelle que la maquette PE doit être identique à la Rochelle, avec toutefois à ce stade, une différence sur le volume de cours magistraux : 10% à l'UP et 15% à l'ULR.

La maquette MEEF 2nd degré

M. Cottron excuse l'absence de Jean Marie Meslier, (co-responsable de la mention), retenu par une réunion du Conseil départemental de la Charente, et présente l'état de la réflexion pour la maquette MEEF 2nd degré.

L'élaboration de ces maquettes est quasiment terminée. La partie portée par l'ESPE est achevée, la partie portée par les UFR est dans une dernière phase d'élaboration au niveau de chacune des équipes pédagogiques.

Pour rappel :

- pour les mono-disciplines : 540h en M1 et 210h en M2
- pour les pluri-disciplines : 640h en M1 et 210h en M2

Il est à noter que le volume répertorié « autres pratiques pédagogiques » atteint 92h pour la partie portée par l'ESPE, et qu'il est impératif d'atteindre le volume de 100h défini par le cadrage d'établissement par la contribution de chacun des contenus disciplinaires. Autre fait intéressant, ces 92h découlent globalement d'éléments constitutifs spécifiques, et ne sont

pas générées par le basculement de toute une UE dès lors que 30% de son volume intègre ces « autres pratiques pédagogiques ».

La maquette MEEF PIF – pratique ingénierie de la formation

J Bouchand, futur responsable de la mention et responsable du parcours IPHD (Inclusion et Participation – Handicap, Difficultés, Dépendance) et P Péaud responsable du parcours FACo (formateurs accompagnement conseil) et Dyane Escorcia, responsable du parcours CPES (conseiller pédagogique de l'enseignement supérieur) travaillent sur la construction des maquettes des 3 parcours. Ces maquettes sont elles aussi en phase finale d'élaboration. Il est précisé que le travail s'appuie sur l'approche par compétences.

6. Questions diverses

E Diaz demande des explications sur la convention cadre signée ce jour.

O Himy répond que les collègues qui se préparent au CAFIPEMF et au CAFFA suivent des modules du MEEF PIF, l'idée de la convention cadre est d'entériner une offre en assurant chaque année le co-financement de la formation pour 20 collègues. La jauge est assez élevée car la charge de travail étant plutôt lourde : on peut s'attendre à avoir 7 à 8 candidats chaque année.

La séance prend fin à 16h50

Le prochain CE est fixé au 2 février 2018.

Le président de séance
Eric ESPERET



Le directeur de l'ESPE
Mario COTTRON



La secrétaire de séance
Hélène DESORMES



